

Monsieur Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Lorient, le 17 décembre 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Au moment de la clôture du débat public relatif à l'implantation d'éoliennes flottantes en Bretagne-Sud, nous tenons à réaffirmer clairement notre soutien au projet de Groix – Belle-Ile qui vient concrétiser nos ambitions écologique, énergétique et industrielle.

En effet, la programmation pluriannuelle de l'énergie de notre pays prévoit qu'en 2030, 40% de notre électricité devra provenir de sources de productions renouvelables. C'est le sens du projet « Groix / Belle-Ile » parce que nous avons fait le choix de la cohérence en conciliant l'éolien en mer et des activités précieuses comme la pêche, la défense, le nautisme, le commerce, le tourisme... En effet, nous souhaitons bâtir un équilibre fondé sur le développement de nos multiples activités, l'éolien flottant et la protection de la biodiversité.

Forte de son domaine maritime, le deuxième de la planète, la France doit miser selon nous sur le développement de l'éolien en mer pour devenir un leader mondial. Elle n'a que trop hésité ces dix dernières années et ne peut continuer à déplorer son inquiétant retard sur la Grande-Bretagne (2500 éoliennes en mer) ou l'Allemagne (1500).

Notre pays dispose d'entreprises performantes dans le domaine énergétique et de compétences industrielles transposables à la filière de l'éolien offshore. Nos compétences sont d'ailleurs d'ores et déjà sollicitées par nos voisins pour leurs propres projets. La valorisation de ces compétences représente une opportunité exceptionnelle pour notre industrie et pour une filière devenue compétitive.

Pour la Bretagne, dont le littoral présente des conditions météorologiques et maritimes particulièrement favorables, ce projet est non seulement une réponse à l'enjeu de son autonomie énergétique mais, aussi, une manière d'apporter sa pierre à l'édification d'une politique écologique volontariste. Beaucoup en parlent mais pour notre part, nous entendons poser des actes au nom de l'intérêt général et du long terme.

.../...



.../...

Aux côtés de nombreux acteurs régionaux, qui, convaincus du potentiel de l'éolien en mer, travaillent depuis plus d'une décennie à la réalisation de ce projet, nous sollicitons votre soutien afin que la Bretagne-Sud puisse contribuer à une nouvelle dynamique française.

Nous vous prions de croire, **Monsieur le Premier Ministre**, en l'expression de notre très haute considération.

Erwan BALANANT, Député du Finistère
Jean-Michel JACQUES, Député du Morbihan
Fabrice LOHER, Maire de Lorient, Président de Lorient Agglomération
Jimmy PAHUN, Député du Morbihan
Gwendal ROUILLARD, Député du Morbihan

Permanence parlementaire – 26, cours de Chazelles 56100 LORIENT
Tél 02.97.89.86.34 - Télécopie : 02.97.89.86.30 - Courriel : rouillard.gwendal@orange.fr

5^{ème} circonscription du Morbihan – Groix, Lanester, Larmor-Plage, Lorient, Ploemeur